

*Ministère de l'Éducation nationale,  
Porte-parolat du Gouvernement*

*Le Ministre*

*Paris, le 19 janvier 2010*

Madame, Monsieur,

Votre enfant est aujourd'hui en classe de troisième. C'est un moment important dans son parcours, car les premiers choix d'orientation se préparent à ce niveau de la scolarité.

Quels que soient ses choix, votre enfant rejoindra à la rentrée 2010 un lycée rénové, qu'il s'agisse de la voie professionnelle ou de la voie générale et technologique.

La voie professionnelle a été rénovée à la rentrée 2009, avec l'objectif d'élever le niveau de formation des élèves, de lutter contre les sorties sans qualification et aussi de faciliter l'insertion professionnelle en adaptant mieux les parcours aux emplois. Désormais, le baccalauréat professionnel s'acquiert, comme tous les autres baccalauréats, en trois ans après la classe de troisième.

La voie générale et technologique se réforme également, dès la rentrée 2010 pour la classe de seconde. Trois objectifs guident les mesures qui ont été retenues au terme d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : mieux orienter chaque lycéen, mieux l'accompagner dans son parcours scolaire et adapter le lycée à son époque.

Ainsi, l'orientation sera davantage progressive et réversible, avec une classe de seconde qui permettra à chaque élève de choisir mieux entre les diverses voies et séries qui le conduiront au baccalauréat. Pour cela, lors de l'inscription au lycée, votre enfant choisira deux enseignements d'exploration qui lui permettront d'aborder de nouvelles disciplines, dont l'économie, pour mieux construire son orientation en fin de seconde vers la classe de première. C'est en première que votre enfant amorcera un début de spécialisation mais cette classe demeure suffisamment générale pour permettre encore des corrections de trajectoire. La classe terminale, quant à elle, sera plus spécialisée, pour mieux préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Enfin, le lycée contribuera à mieux former les élèves à l'apprentissage de leurs responsabilités et sera davantage ouvert sur son environnement culturel et sur le monde, grâce à un apprentissage renforcé des langues vivantes.

.../...

Quel que soit le parcours qu'il empruntera, votre enfant sera mieux accompagné. En effet, désormais tous les élèves de lycée bénéficieront, de la seconde à la terminale, d'un temps d'accompagnement personnalisé intégré à leur emploi du temps pour les aider à réussir leur scolarité et, au-delà, leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle.

Dans quelques semaines, votre enfant aura à exprimer, avec vous, ses vœux pour la poursuite d'études au lycée et à opter pour la voie professionnelle ou la voie générale et technologique.

Pour vous aider dans cette démarche, une information précise sur le nouveau lycée est déjà disponible sur le site de l'ONISEP à l'adresse suivante [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr). Dans les semaines qui viennent, elle sera diffusée en format papier à tous les élèves de troisième, enrichie d'informations régionales sur les parcours et formations proposés à proximité de votre lieu de résidence. Sous la responsabilité des chefs d'établissement, les professeurs principaux, les spécialistes de l'orientation, et l'ensemble des professeurs guideront votre enfant dans les nouveaux choix qui s'offrent à lui désormais.

*Je souhaite à chaque élève de troisième de trouver au lycée  
le chemin vers sa réussite*



Luc CHATEL